



Conseil Communautaire
25 avril 2019
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 56
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 17 avril 2019
Date de publication : 3 mai 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 36/19

Objet

Cession de terrain à la SCI
TRANS JURA (transports
ANTOINE Rhône) – Les
Chauchaux - Foucherans

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-
REPUBLIQUE

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigny, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigny.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, S. Calinon, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

Par délibération n° GD09/17 du 9 février 2017, le Conseil Communautaire a approuvé la vente à la société des transports ANTOINE Rhône (SCI Trans Jura) du lot n° 8 du lotissement les Chauchaux à Foucherans. Étant donc propriétaire d'une emprise foncière de 4 200 m² depuis le 7 mai 2018, la société a effectué des travaux sur ce terrain selon le permis de construire délivré le 14 mai 2018 sous le numéro PC 039 233 18 D0003 afin de construire un bâtiment industriel, une aire de stationnement des véhicules lourds et légers, une aire de lavage extérieure et plusieurs fosses enterrées.

Lors de la phase de chantier, il s'est avéré qu'un équipement a été enterré par erreur en dehors de la limite de la parcelle acquise par la société. Ainsi, afin de régulariser cette situation, il a été convenu que la société Antoine pouvait acquérir de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole une bande de terrain d'environ 143 m² à prendre dans la masse située à l'ouest de la parcelle cadastrée section ZI n°130.

Le prix de vente convenu est de 25 €/m² hors taxe auquel s'ajoute une TVA sur la marge de 4,49 €/m² (la marge imposable est la différence entre le prix de vente et le prix payé par le cédant au titre de l'acquisition du terrain vendu soit 25,00 €/m² - 2,53 €/m² = 22,47 €/m²).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à la SCI TRANS JURA, domicilié à MORNANT (69440) parc d'activités de la Platière, 191 rue du petit bois, ou à toute entité constituée à l'effet de réaliser son projet

immobilier, de la parcelle cadastrée à Foucherans section ZI n°133p d'une contenance d'environ 143 m² à parfaire par voie de géomètre,

- **PRECISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 25,00 €/m² hors taxe, soit la somme d'environ 3 575 € hors taxe, augmentée de la TVA sur la marge d'un montant d'environ 642 €, formant ainsi un prix TTC d'environ 4 217 €, à préciser après division parcellaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Dole,
Le 25 avril 2019
Le Président Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- Transports ANTOINE Rhône – Parc d'activité de la Platière – 191 rue du Petit Bois – 69440 Mornant
- Maître VANDEL – 8 rue Joseph Thoret – 39100 Dole
- Maître GAGNEBIEN – 22 Boulevard Carnot – 14101 LISIEUX